

OUVERTURE DE LA SEANCE ET GENERALITES	OBSERVATION
<p>Membres présents : 20</p> <p>Présidente : Mme DEGONVILLE, Principale Secrétaire de séance : M MENARD, membre représentant l'administration.</p> <p>Le quorum étant atteint, Mme DEGONVILLE, Principale, ouvre le Conseil d'Administration à 18h04 et présente les excuses des membres empêchés.</p> <p>Le compte-rendu de la dernière réunion est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration et appelle des remarques concernant une erreur liée à un vote et la liste des présents jointe.</p>	
<p>Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>	
<p>Madame DEGONVILLE présente l'ordre du jour.</p> <p><u>Ordre du jour</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Approbation du Procès-verbal du précédent Conseil d'Administration <p><u>Résultats des élections:</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Résultats des élections élèves, parents d'élèves et personnels➤ Installation du conseil d'administration et des différentes instances <p><u>Affaires pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Politique pédagogique et éducative de l'année scolaire 2022/2023 <p><u>Sécurité :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Compte-rendu du PPMS du jeudi 13 octobre 2022 <p><u>Affaires financières :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Prélèvement sur fonds de roulement➤ Contrat HEB➤ Budget du séjour en Irlande <p><u>Questions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Question des professeurs➤ Questions des parents d'élèves <p>ARRIVEE DE Mme BOULANGER A 18H10</p>	

RESULTATS DES ELECTIONS DES ELEVES, DES PARENTS D'ELEVES ET DES PERSONNELS

Madame DEGONVILLE annonce les résultats des élections et donne les taux de participation aux différentes élections.

La participation des parents d'élèves s'élève à 36,17% en 2022 (42,76% en 2021, % 46,10% en 2020).

La participation des personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation s'élève à 49,02% en 2022 (56,36% en 2021, 58,62% en 2020)

La participation des personnels d'administration, de santé, sociaux, techniques, ouvriers, de service, de laboratoire s'élève à 85,71% en 2022 (73,33% en 2021, 0% en 2020).

Mme DEGONVILLE donne lecture de la liste des représentants siégeant au nouveau Conseil d'administration. (Voir liste d'appel jointe)

CONSEILS ET COMMISSIONS

Les commissions et conseils qui vont être installés ont pour but de proposer le résultat d'une réflexion collective ou d'une étude au conseil d'administration qui statuera.

MISE EN PLACE DES CONSEILS ET DES COMMISSIONS:

Madame DEGONVILLE indique que ce sont des instances de concertation ou d'étude de points ou thèmes particuliers. Hormis le conseil de discipline, elles proposent toutes, les résultats de leurs travaux au Conseil d'administration qui suit la tenue de leur réunion.

Installation des 6 commissions et conseils:

a) COMMISSION PERMANENTE :

Madame DEGONVILLE rappelle qu'elle prépare les travaux du conseil d'administration sur les points d'ordre pédagogique et éducatif, et étudie les dossiers qui y sont présentés.

Sur les attributions qui pourraient lui être déléguées, elle statue à la place du conseil d'administration. Les décisions prises dans le cadre de ces délégations sont communiquées aux membres du conseil d'administration.

Membres de droit :

- Mme DEGONVILLE, présidente
- M AVRILLAULT, principal adjoint
- Mme ETIENNE, adjointe de gestion
- M MENARD, conseiller principal d'éducation

Membres élus

- 1 représentant de la collectivité de rattachement
- | | |
|------------|------------|
| Titulaire | Suppléant |
| - M. DANIS | - M. FAYET |

Commission Parents de l'école *Liard* *& aller*

4 représentants élus des personnels

3 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation

- | | |
|----------------|----------------|
| Titulaires | Suppléants |
| - M. BROTONS | - Mme REUZE |
| - Mme PAPILLON | - Mme LEBRETON |
| - | - Mme LIARD |

1 au titre des personnels ATOSS

- | | |
|----------------|-----------------|
| Titulaire | Suppléant |
| - Mme BOUSSIDI | - Mme BOULANGER |

• 4 représentants des usagers

3 représentants élus des parents d'élèves

- | | |
|-----------------------|--------------|
| Titulaires | Suppléants |
| - Mme CAILLAUD | - Mme RENAUD |
| - M. MAINGUY | |
| - Mme DOUTEAU-POIROUX | |

1 représentant des élèves

- | | |
|-------------|-----------|
| Titulaire | Suppléant |
| - M. GUERIN | |

b) COMMISSION EDUCATIVE :

Madame DEGONVILLE indique qu'il s'agit d'une commission chargée d'étudier la situation des élèves en difficulté dans le respect des règles de vie collective. Elle peut proposer soit des actions visant à améliorer la situation de l'élève soit proposer des sanctions prévues au Règlement Intérieur, en l'assortissant d'un contrat vie scolaire. Y siègent en plus le délégué de classe et le professeur principal.

Membres de droit :

- Mme DEGONVILLE, présidente
- M AVRILLAULT, principal adjoint
- Mme ETIENNE, adjointe de gestion
- M MENARD, conseiller principal d'éducation

Membres élus

• 5 représentants élus des personnels

4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation

- | | |
|------------------|----------------|
| Titulaires | Suppléants |
| - Mme COSQUER | - Mme QUEUDRUE |
| - M. DEURVEILHER | - Mme GAUTIER |
| - Mme LIARD | - Mme BERTHO |
| - M. BRACHET | - M. DROUET |

1 au titre des personnels ATOSS

- | | |
|-----------------|---------------|
| Titulaire | Suppléant |
| - Mme BOULANGER | - Mme GIBOUIN |

• 5 représentants des usagers

3 représentants élus des parents d'élèves

- | | |
|--------------|-----------------------|
| Titulaires | Suppléants |
| - Mme BRIAND | - Mme RENAUD |
| - M. MAINGUY | - Mme DOUTEAU-POIROUX |

2 représentants élus des élèves

- | | |
|----------------|-------------------|
| Titulaire | Suppléant |
| - Mme IKONOMOU | - Mme MAUDET |
| - M GUERIN | - Mme LE LABOUSSE |

c) COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE :

Madame DEGONVILLE indique qu'elle étudie les éléments relatifs à l'hygiène et à la sécurité des élèves et des personnels et qu'elle met en œuvre les éléments du programme annuel académique de prévention.

Membres de droit :

- Mme DEGONVILLE, présidente
- M AVRILLAULT, principal adjoint
- Mme ETIENNE, adjointe de gestion
- M MENARD, conseiller principal d'éducation
- M. BROTONS, assistant de prévention

Membres élus

- 1 représentant de la collectivité de rattachement
Titulaire Suppléant
- M. DANIS - M. FAYET

- 3 représentants élus des personnels
 2 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation
Titulaires Suppléants
- Mme REUZE - M. DEURVEILHER
- Mme GAUTIER - Mme PAPILLON

- 1 au titre des personnels ATOSS
Titulaire Suppléant
- Mme LETURNIER - Mme GIBOUIN

- 4 représentants des usagers
 2 représentants élus des parents d'élèves
Titulaires Suppléants
- Mme CAILLAUD - Mme BRIAND
- M. MAINGUY

- 2 représentants des élèves
Titulaire Suppléant
- Mme LE LABOUSSE - M. GUERIN
- Mme MAUDET

d) COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE (C.E.S.C.) :

Madame DEGONVILLE rappelle sa fonction.
Il organise les actions liées à l'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Membres de droit :

- Mme DEGONVILLE, présidente
- M AVRILLAULT, principal adjoint
- Mme ETIENNE, adjointe de gestion
- M MENARD, conseiller principal d'éducation
- Mme PERA, infirmière

Membres élus

- 1 représentant de la collectivité de rattachement et 1 représentant de la commune
- M. DANIS, représentant du conseil départemental
- M. LANDREAU, représentant de la commune

- 2 représentants élus des personnels
 2 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation
Titulaires Suppléants
- Mme BAHUAUD

- Mme PAPILLON

- 3 représentants des usagers

2 représentants élus des parents d'élèves

Titulaires

Suppléants

- Mme BRIAND

- Mme RENAUD

- M. MAINGUY

2 représentant des élèves

Titulaire

Suppléant

- M. GUERIN

- Mme MAUDET

- Mme IKONOMOU

- Mme LE LABOUSSE

e) CONSEIL DE DISCIPLINE :

Madame DEGONVILLE rappelle qu'il se prononce sur les cas graves de dysfonctionnement d'élèves ou de manquement grave aux dispositions du Règlement Intérieur.

Indication des différents membres et arrêt de la composition.

Membres de droit :

- Mme DEGONVILLE, présidente

- M AVRILLAULT, principal adjoint

- Mme ETIENNE, adjointe de gestion

- M MENARD, conseiller principal d'éducation

Membres élus

- 5 représentants élus des personnels

4 au titre des personnels d'enseignement et d'éducation

Titulaires

Suppléants

- Mme COSQUER

- Mme QUEUDRUE

- M. DEURVEILHER

- Mme GAUTIER

- Mme LIARD

- Mme BERTHO

- M. BRACHET

- M. DROUET

1 au titre des personnels ATOSS

Titulaire

Suppléant

- Mme BOULANGER

- Mme GIBOUIN

- 5 représentants des usagers

3 représentants élus des parents d'élèves

Titulaires

Suppléants

- Mme BRIAND

- M. BONHOMME

- Mme CAILLAUD

- Mme DOUTEAU-POIROUX

- Mme REVEILLERE

- Mme RENAUD

2 représentants élus des élèves

Titulaire

Suppléant

- Mme IKONOMOU

- Mme MAUDET

- M GUERIN

- Mme LE LABOUSSE

f) CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Madame DEGONVILLE indique qu'il étudie les éléments relatifs au fonctionnement pédagogique de l'EPLÉ et qu'il coordonne, assure le suivi et réactualise les actions pédagogiques particulières établies dans le cadre projet d'établissement.

Membres de droit :

- Mme DEGONVILLE, présidente

- M AVRILLAULT, principal adjoint

- Mme ETIENNE, adjointe de gestion

- M MENARD, conseiller principal d'éducation

Membres désignés par le chef d'établissement conformément aux textes :

- Mme BERTHO, professeure d'espagnol
- Mme GILET, professeure d'arts plastiques
- M. DEURVEILHER, professeur de technologie
- Mme BOILEVE , professeure d'anglais
- Mme NOMOORA , professeure d'histoire géographie
- Mme LIARD, professeure de documentation
- Mme HATTON , professeure de sciences physiques
- Mme BAHUAUD, professeure de S.V.T.
- Mme CADO , professeur d'italien
- M. ROTH , professeur de musique
- M. GERBAUD, professeur d'EPS
- M. DROUET , professeure de français
- M. FETIVEAU , professeur de mathématiques

g) CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE

Mme DEGONVILLE rappelle qu'il vise à favoriser l'expression et les initiatives des élèves, à les confronter à la réalité du fonctionnement de l'établissement. Il s'agit de rendre les collégiens acteurs de la vie de l'établissement et d'être force de proposition. Il s'agit également pour les élèves de s'exercer à l'apprentissage de la citoyenneté.

Membres de droit :

- Mme DEGONVILLE, présidente
- M AVRILLAULT, principal adjoint
- M MENARD, conseiller principal d'éducation

Membres élus ou volontaires désignés par le chef d'établissement conformément aux textes :

2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

2 représentants des parents d'élèves

12 élèves

2 membres du Conseil d'administration

2 délégués des élèves

8 élèves représentant les différents niveaux de classe dont 2 élèves par niveau de class

Mme DEGONVILLE propose le vote de la composition des différents conseils et commissions.

Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Adopté à l'unanimité

Les différents conseils et commissions sont alors mis en place.

PEDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE	Actes administratifs	OBSERVATIONS
<p><u>1- POLITIQUE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023</u></p> <p>Mme DEGONVILLE présente et commente la politique pédagogique et éducative de l'établissement et rappelle les priorités du projet d'établissement pour l'année scolaire 2022/2023.</p> <p><u>Axes de travail privilégiés</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'acquisition des compétences pour tous les élèves et l'équité dans la réussite. 2. Amener les élèves à devenir des citoyens responsables et les accompagner dans la construction d'un projet d'orientation réaliste et ambitieux 3. Consolider les partenariats et développer les échanges <p><u>A. Politique pédagogique</u></p> <p><u>1. La prise en charge de l'hétérogénéité des élèves et de la difficulté scolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>L'accompagnement personnalisé</u> <p>L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, selon leurs besoins, des plus fragiles aux plus performants ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle. C'est à la fois des projets mis en œuvre par des enseignants avec des compétences à travailler par classe concernée, comme le projet lecture piloté par Mme Liard pour les élèves de sixième, et c'est aussi un étayage au fil de l'eau qui répond aux besoins ponctuels des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>La remédiation et les actions individuelles des enseignants</u> <p>Face aux difficultés d'apprentissage et de restitution des savoirs, des professeurs ont mis en place un dispositif de remédiation dans de nombreuses disciplines. Ce dispositif vise à faire retravailler les élèves ayant échoué à leur évaluation, à leur faire comprendre leurs erreurs et à améliorer leur note en recommençant leur devoir. De nombreuses aides sont également accordées par les enseignants dans le cadre d'actions individuelles : entretiens personnalisés, conseils, travaux à refaire, exercices en plus pour rattraper des notes, suivi personnalisé, livret de suivi...</p>		

- L'entraînement aux épreuves du DNB et le soutien brevet

Les élèves de 3ème sont entraînés aux épreuves du DNB dans le cadre d'épreuves écrites et orales blanches. Ils bénéficient également d'heures de préparation à l'examen du diplôme national du brevet. Basée sur le volontariat d'élèves présentant certaines lacunes, les professeurs proposent des activités liées aux apprentissages et à la méthodologie en mathématiques, en sciences et technologie, en français et en histoire géographie à partir du mois de mai 2023.

- Les réunions parents professeurs personnalisées

Dans un premier temps, les professeurs pourront rencontrer les parents d'élèves qui le souhaitent lors de la réunion de novembre 2022. Si l'enfant rencontre des difficultés qui nécessitent un temps plus long de rencontres, ces échanges se font dans le cadre de rencontres individualisées à un autre moment. En revanche, lors du second temps de rencontre organisé en mars 2023, seules les familles dont les enfants présentent des difficultés d'apprentissage seront conviées afin de leur consacrer un temps d'échange plus long et plus fructueux en termes de réussite de l'élève. Les parents d'élèves peuvent prendre des rendez-vous avec les professeurs par l'intermédiaire du carnet de liaison à tout moment de l'année, surtout lorsqu'il s'agit de traiter des difficultés qui demandent qu'on leur consacre un long temps.

- Le protocole de remplacement de courte durée

Depuis sa mise en place, le protocole de remplacement de courte durée a permis de tendre vers une amélioration du principe de continuité de l'enseignement. L'implication de nombreux professeurs dans la lutte contre l'échec scolaire et dans ce dispositif a permis d'augmenter de manière sensible le taux de remplacement. Il favorise la continuité des apprentissages nécessaire à la réussite des élèves et contribue également à la qualité du climat scolaire.

- Les pratiques pédagogiques coopératives

Mise en œuvre depuis le début de l'année scolaire au sein de notre établissement dans une classe de 6^{ème}, la pratique pédagogique coopérative permet de développer l'acquisition de l'autonomie des élèves, de développer leur assurance et leur confiance en soi. Elle réamorçage la spirale de l'estime de soi et la volonté de réussir parmi nos élèves les plus fragiles. Les élèves responsabilisés, participent collectivement à la construction des savoirs et à leur évaluation. Les interactions entre pairs favorisent le développement de compétences scolaires et le transfert de stratégies cognitives et de processus métacognitifs. Le bien-être généré parmi les élèves par ces pratiques pédagogiques rejouissent également très fortement sur la qualité du climat

scolaire. Nous souhaitons étendre cette pratique à d'autres classes de l'établissement.

- **Le dispositif « devoirs faits »**

Le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices et travaux écrits qui sont donnés en dehors de la classe prolongent le travail fait en classe. Ces devoirs sont parfois une source d'inégalités entre les enfants et pèsent souvent sur la vie de famille.

Le dispositif "Devoirs faits" permet de renforcer l'aide apportée par l'institution à chaque enfant, et ainsi de réduire les inégalités d'accès au savoir. Il offre aux équipes l'occasion de rendre explicites les attendus des "devoirs" pour les élèves et pour leurs familles.

Devoirs faits est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés, qui ne sont pas obligatoirement en fin de journée, à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement. Cette offre est conçue en fonction des besoins des élèves, de façon à favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets. Elle contribue également à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants.

Ce dispositif s'adresse aux élèves de tous les niveaux. La coopération est encouragée entre élèves : petits groupes, tutorat d'élèves, etc. Les ressources du numérique sont de précieux appuis pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Les différents professionnels de l'établissement peuvent contribuer, en fonction de leurs spécificités, à accompagner au mieux les élèves dans leur cheminement. Devoirs faits est pris en charge majoritairement par les enseignants et les accompagnantes des élèves en situation de handicap.

Cet accompagnement a commencé le lundi 26 septembre 2022. Il est d'une heure de présence obligatoire par semaine pour 12 classes et d'une heure de présence obligatoire par quinzaine pour neuf classes en fonction des créneaux retenus dans l'emploi du temps.

Toute absence, notamment lors des créneaux obligatoires, devra faire l'objet d'un justificatif. De plus, le dispositif ne signifie pas également « devoirs finis », d'où l'importance de compter sur la collaboration des parents à l'accomplissement des tâches sollicitées par les enseignants.

168 élèves sont inscrits au dispositif, soit 30% des effectifs de l'établissement, à raison d'un maximum de 12 élèves par classe. Les inscriptions seront finalisées lors des rencontres parents professeurs et à l'issue des conseils de classe du 1^{er} semestre.

Cette année, 16 enseignants dont 7 professeurs principaux qui ont leur classe, deux accompagnantes des élèves en situation de handicap et un assistant d'éducation encadrent les élèves au sein de ce dispositif. Un livret de suivi des élèves sera mis en place afin de faire le lien avec les familles.

- Le projet de prévention du décrochage scolaire pour les 4èmes et les 3èmes

Ce projet piloté par Mme Cosquer et M Ménard vise à remobiliser un groupe de 18 élèves de 4ème et de 3ème sur leurs apprentissages et leur projet d'orientation. Des sorties au forum des métiers, des visites d'entreprises, des rencontres avec des artisans, un travail avec la Chambre des métiers et de l'artisanat dans le cadre du DAMA et des ateliers de démotivation sont prévues sur l'année scolaire pour les élèves.

2. Liaison école-collège-lycée

- Le conseil école collège

Dans l'esprit de la loi de refondation de l'école, le décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 pris en application de l'article L. 401-4 issu de l'article 57 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République créant les nouveaux cycles scolaires et particulièrement le cycle de consolidation CM1-CM2-6ème, fait de la continuité entre les différentes structures scolaires une priorité et définit la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école collège.

La liaison école collège a pour objectif de favoriser la continuité des apprentissages entre le premier et le second degré afin de faciliter l'intégration des CM2 en 6ème.

Au sein du conseil école/collège, des temps de rencontre sont organisés entre les professeurs du 1er et du 2ème degré sur l'année scolaire afin d'échanger sur les outils pédagogiques et les formations à mettre en œuvre afin de faciliter la transition école collège des élèves de CM2. Le programme d'actions fixe des objectifs et des projets communs entre les degrés. Le prochain Conseil école collège se réunira le jeudi 8 décembre 2022.

Le plan d'actions du conseil école collège rédigé en concertation lors du conseil école collège synthétise l'ensemble des actions.

- La liaison collège lycée

Des stages de découverte des lycées du département et de l'académie seront proposés aux élèves de 3ème. Des représentants de lycée interviendront à plusieurs reprises au collège pour présenter leurs différentes filières d'orientation. Nos élèves participeront également à des forums de l'orientation et des métiers dans des lycées. Un conseil collège lycée est mis en place avec le lycée Aimé Césaire de Clisson. Des actions de liaison sont envisagées avec les professeurs de cet établissement. Le conseil collège lycée aura lieu le

3. Les projets et les actions pédagogiques

Madame DEGONVILLE présente le programme prévisionnel des projets, actions, sorties de l'année scolaire 2021/2022. Elle précise que cette liste n'est pas définitive et que des précisions seront apportées aux prochaines séances.

- L'ouverture européenne et internationale

➤ Séjour des élèves de 301 et 303 en Irlande du 5 mars au 10 mars 2023, piloté par Mme Bouchard et Mme Franc

➤ Actions et projets sur le thème de l'ouverture européenne et internationale:

- Organisation de la semaine de l'Europe en mai 2023
Actions menées par les professeurs de langue et autres disciplines, de documentation, la gestionnaire et les personnels de restauration scolaire pendant la semaine de l'Europe, en mai 2023 pour tous les élèves du collège : expositions au CDI et dans le restaurant scolaire, visionnage de films et de diaporamas sur les pays de l'Europe au CDI, repas à thème au service de restauration scolaire, ateliers cuisine avec les élèves en anglais et en espagnol, jeux concours et questionnaires, actions de la liaison école collège en anglais.

- Opération « petit-déjeuner anglais » pilotée par Mme Bouchard, en partenariat avec une école de CM2 de Clisson.

- La fête du « Dia de muertos » et la fête « d'Halloween » seront célébrés le 21 octobre 2022 par un concours de déguisements, de masques et de maquillages afin de respecter les traditions mexicaines et anglaises. Les élèves hispanistes et anglicistes avaient au préalable travaillé avec leurs enseignants sur ce thème et fait des recherches. Au réfectoire, des menus sur ce thème seront proposés aux élèves.

- Christmas Jumper

Le 8 décembre 2022, les élèves et les personnels seront invités à porter un pull de Noël ou Christmas Jumper afin de célébrer une tradition britannique.

- L'ouverture culturelle

Niveau 3^{ème}

- Sortie archéologique à Jublains : le 14 octobre 2022 pilotée par Mme Robillart pour les élèves latinistes de 301

- Rencontre avec un auteur : du 6 au 8 février 2023, Sylvain Levey pour les 305, dispositif piloté par Mme Liard et M Drouet

- Prix ados Noir sur Loire dont l'objectif est de donner le goût de la lecture de romans policiers à nos élèves de 3^{ème}, sur l'année scolaire ; dispositif piloté par Mme Liard et Mme Foucher

- Défi lecture en 3^{ème} piloté par Mme Murzeau et M Liard

- Projet d'éducation aux médias : Dispositif piloté par Mme Liard, M Drouet, M Deurveiler. La liberté d'expression : comment en parler en produisant une émission radio, des articles et des dessins de presse... Les élèves de la 305 rencontreront des journalistes, des dessinateurs de presse et des

animateurs de radio en partenariat avec le collège Debussy de Nantes. Réalisation d'une émission radio avec le concours de la radio Jet fm, sur le thème de la musique et des risques auditifs à partir du spectacle Peace and Love Projet de correspondances sonores inter-collèges sur la question des libertés.

- Projet de sortie à Paris pour deux classes de 3ème piloté par Mme Fichet

Projet de sortie à Thouars pour des élèves de 3ème, piloté par Mme Nomoor, Mme Papillon et Mme Fichet

- Un projet maths-physique pour 2 classes de 3è (les 302 et les 304 qui ne vont pas en Irlande et qui n'ont pas le projet classe-média) avec entre autres une sortie au planétarium de Nantes. Projet piloté par Mme Hatton

Niveau 4^{ème}

- Promenade « Récits antiques au féminin » : à La Garenne Lemot, dans le cadre de la classe numérique culturelle « Portraits de femmes » pour la 405, piloté par Mme Nomoor ; le 27 septembre 2022 sur la journée ;

- Projet de classe numérique autour de différents portraits de femmes de la Loire Atlantique ; éducation aux médias et à l'information grâce aux méthodes et outils numériques utilisés ; rencontre avec un auteur ; classe 405

- Sortie archéologique à Jublains : le 14 octobre 2022 pilotée par Mme Robillart pour les élèves latinistes de 401 et 402 ; découverte d'un site archéologique.

- Projet T au théâtre piloté par Mme Foucher ; spectacles de théâtre le 6 décembre « Joue ta Pnyx » et le 28 mars 2023 « La Conquête » ; atelier de pratiques artistiques de 25 heures mené par la productrice sonore et webCécile Liège autour du paysage sonore ; pour les 401 ; 402 ; 403 ;

- Défi lecture en 4ème piloté par M Liard et accueil d'un écrivain

Concours de mathématiques : castor et kangourou

Niveau 5^{ème}

- Sorties collège au cinéma pour toutes les classes de 5ème pilotées par M Drouet, Mme Murzeau et Mme Robillart

- Projet nature piloté par M Delelis et Mme Robillart pour la 502

- Projet « Jules Verne » piloté par tous les professeurs de français pour toutes les classes de 5ème

- Concours de mathématiques : castor

- Concours de cartographie imaginaire pour toutes les classes de 5ème piloté par Mme Nomoor

- Sortie au planétarium de Nantes pour toutes les classes de 5è pilotée par Mme Hatton et Mme Queudrue

Niveau 6^{ème}

- Projet de sérigraphie art/anglais : les monuments de Londres, piloté par Mmes Bouchard et Gillet avec la classe de 6^{ème} 5 ; travail en atelier avec une artiste sérigraphe d'Aumonière Jill Rialland

Projet d'accompagnement personnalisé sur la lecture, la compréhension et la restitution à travers la découverte d'albums piloté par Mme Liard à destination de toutes les classes de 6^{ème} en partenariat avec l'association «Les Nénuphars de l'album jeunesse »

-Sortie archéologique de la classe de 6^{ème} 2 aux grottes de Saulges, pilotée par Mme Nomoora

- Défi lecture piloté par Mme Robillart

- Sortie Garenne avec l'exposition Eva Jospin

- Projet art et histoire, piloté par Mme Papillon et Mme Gillet, sur le tissage avec la classe de 601

- Projet de sieste musicale pour les classes de 6^{ème} 1, 6^{ème} 2, 6^{ème} 3 et 6^{ème} 5, piloté par M Roth

- Rallye mathématiques pour toutes les classes de 6^{ème}

- Chorale et atelier instrumental pilotés par M Roth pour tous les élèves volontaires

- Le dispositif « Silence, on lit » . Afin de développer chez l'ensemble des membres de la communauté éducative le goût de la lecture plaisir, avons mis en place le dispositif « Silence, on lit ». Des temps banalisés de lecture personnelle ont été instaurés au collège. Ces temps constitutifs des apprentissages, essentiels pour développer l'intérêt et le goût de l'enfant pour la lecture ont été accompagnés par les personnels enseignant et éducatif de l'établissement dans le but de consacrer une place à la lecture personnelle d'ouvrages librement choisis par l'élève. Ainsi, tous les élèves et les membres du personnel de l'établissement peuvent apporter s'ils le souhaitent un livre, une revue ou une bande dessinée de leur choix qu'ils peuvent lire. Nous avons également mis à disposition un ensemble

- Les actions liées à l'orientation

Niveau 3^{ème}

- Projet de prévention du décrochage scolaire : dispositif piloté par Mme Cosquer et M Ménard qui vise à remobiliser un groupe de 18 élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} sur leurs apprentissages et leur projet d'orientation. Des sorties et des actions sont prévues
« Place aux gestes » : sortie le 6 octobre 2022 à Nantes à un forum des métiers ; sortie le 17 novembre 2022 au forum des métiers à Blain.

- Visite d'exposition sur la mixité des métiers
réservée par Mme Papillon du 5 au 11 décembre 2022
pour toutes les classes de 3ème

- Visite d'une exposition sur les métiers réservée par
Mme Cosquer du 6 au 12 mars 2023 pour toutes les
classes de 3^{ème}

- Projet d'EPS : une EPS performante, une EPS
citoyenne et une EPS professionnalisante, projet
pilote par M Brotons, M Brachet et M Gerbaud

- Rencontres diverses avec la psychologue de
l'éducation nationale

- Stages d'observation en entreprise

Niveau 4^{ème}

- Projet de prévention du décrochage scolaire :
dispositif piloté par Mme Cosquer et M Ménard qui
vise à remobiliser un groupe de 18 élèves de 4ème et
de 3ème sur leurs apprentissages et leur projet
d'orientation. Des sorties et des actions sont prévues
« Place aux gestes » : sortie le 6 octobre 2022 à
Nantes à un forum des métiers ; sortie le 17
novembre 2022 au forum des métiers à Blain.

- Visite d'exposition sur la mixité des métiers
réservée par Mme Papillon du 5 au 11 décembre 2022
pour toutes les classes de 3ème et de 4ème

- Visite d'une exposition sur les métiers réservée par
Mme Cosquer du 6 au 12 mars 2023 pour toutes les
classes de 3ème et de 4ème

Rencontres diverses avec la psychologue de
l'éducation nationale

- Stages d'observation en entreprise

Niveau 5^{ème}

- Projet d'éducation à l'orientation des professeurs
principaux de 5^{ème}

Niveau 6^{ème}

- Projet sur la connaissance de soi et les
compétences psychosociales ;

- Projet sur la connaissance des métiers et des voies
de formation ;

- Travaux avec les professeurs principaux sur
l'orientation

B. Politique éducative

Mme DEGONVILLE rappelle les missions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté déclinées selon trois axes essentiels et qui contribuent à alimenter les parcours « citoyen » et « santé » des élèves.

1. Contribuer à la mise en place de l'éducation citoyenne dans l'établissement en rendant l'élève responsable, autonome et acteur de prévention. Il s'agit de former un citoyen respectueux des autres et de son environnement.

2. Éduquer à la santé et organiser la prévention des dépendances (consommation d'alcool et de tabac), des conduites à risques et de la violence dans le cadre du projet d'établissement.

3. Assurer le suivi des jeunes dans et hors l'école : le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté permet aux membres de la communauté éducative de prendre en charge les problèmes en concertation, de faire appel aux compétences de personnels spécialisés en interne (médecins, infirmiers, assistants sociaux) ou à des relais extérieurs; le CESC propose des actions pour aider les parents en difficultés.

- **Éduquer à la sécurité**

- **L'ASSR, dispositif piloté par M Ménard**

Les élèves de 5ème et de 3ème sont préparés à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière dans le cadre des cours d'éducation civique et en autonomie ou avec l'aide d'un assistant d'éducation en salle informatique sur des sites spécifiques réservés à cet effet.

- **Les transports scolaires routiers, dispositif piloté par M Ménard.**

En partenariat avec l'ADETEEP (Association départementale de transports Éducatifs de l'Enseignement Public), les élèves de 6ème sont initiés aux règles de sécurité dans le cadre des transports scolaires.

- **Circuler à vélo**

Projet vélo : apprendre à réparer un vélo et à connaître le code de la route pour circuler en ville ; sorties vélo pilotées par M Delelis pour la classe de 6ème 4, avec l'association Clisson/passion.

- **Les transports ferroviaires, dispositif piloté par M Ménard**

Un animateur de la SNCF, intervient auprès de nos élèves de 5ème afin de les sensibiliser aux risques que représentent les transports ferroviaires et de former un citoyen voyageur responsable soucieux de respecter les règles de sécurité au sein des transports en commun.

- Sécurité sur Internet, dispositif piloté par M Ménard.
Les animateurs sécurité de la MCPF (Maison de Confiance et de Protection des Familles) interviennent sur le cyber harcèlement et les dangers d'Internet auprès des élèves de 6^{ème}.

Madame DEGONVILLE remercie vivement les gendarmes pour leur implication dans les différentes actions liées à la sécurité.

- Éduquer à la santé

- Opération petit-déjeuner, dispositif piloté par Mme Péra.

Mme Péra, infirmière de l'établissement et, professeure de SVT interviennent auprès de nos élèves de 6^{ème} afin de les éduquer à l'alimentation équilibrée. Cette sensibilisation est mise en pratique lors de l'opération petit-déjeuner équilibré qui leur est offert par l'établissement. Les élèves de l'école primaire de Clisson sont associés à cette action dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}.

Le collège offrira également un petit-déjeuner complet et équilibré à tous les élèves de 6^{ème} le jour de la rentrée dans le but de les sensibiliser très rapidement à l'équilibre alimentaire. Ce temps de convivialité où sont associés les parents d'élèves permet également de favoriser une meilleure intégration scolaire des élèves.

- Des interventions de l'infirmière sont organisées pendant l'année scolaire, dans les classes de sixième sur le thème de l'équilibre alimentaire, de la prévention de l'obésité et de l'hygiène de vie.

- Education au goût sur l'année scolaire au service de restauration scolaire pour tous les élèves par les agents de restauration.

- Les élèves sont ainsi éduqués à la diversité des saveurs dans le cadre d'opération à thème : repas chinois, semaine de l'Europe, semaine du goût, découverte de nouvelles variétés de légumes et de fruits

- Education à la sexualité à destination des élèves de de tous les niveaux à partir du deuxième trimestre de l'année scolaire par Mme Péra

- Interventions de la MCPF dans le cadre de la prévention des conduites addictives pour les élèves de 3^{ème} (drogue, tabac, alcool, écrans)

- Formation des élèves de 3^{ème} au PSC1 (Premiers secours civiques de niveau 1) par M Brotons

-Projet sur l'alimentation piloté par Mme Leray sur le niveau 5^{ème}

- Projet « Le corps à l'effort » piloté par les professeurs d'EPS sur le niveau 5^{ème}

-Projet sécurité piloté par M Ménard sur le niveau 5^{ème}

- Projet vélo et sortie vélo en avril mai 2022 pour la classe de 604, piloté par M Delelis

- Projet sur les compétences psychosociales piloté par M Ménard

- **Éduquer à la citoyenneté**

- Élection et formation des délégués pilotées par M Ménard

Dès la sixième semaine après la rentrée des classes, les élèves élisent leurs délégués de classe qui sont ensuite formés dans le cadre d'ateliers animés par M Ménard.

- Les actions liées à l'égalité fille/garçon

L'objectif de cette action est de sensibiliser la communauté éducative (élèves, personnel éducatif, familles) à la culture de l'égalité grâce aux actions menées par M Ménard et Mme Papillon.

- Les actions à destination des élèves afin de renforcer la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à un groupe

- Compréhension et célébration des rites républicains et des symboles de la République avec l'organisation de la matinée de la laïcité

- Organisation de temps annuel de rencontres et d'échanges avec l'ensemble de la communauté éducative lors des :

Opération petit-déjeuner, galette des rois, repas à thème à destination des élèves, des parents d'élèves et des personnels de l'établissement

Cérémonie de remise des dictionnaires offerts par le Conseil départemental aux nouveaux élèves de 6^{ème}

Cérémonie de remise des diplômes du DNB à l'issue des examens

Cérémonie de remise des diplômes des sanctions positives et d'engagement des élèves à la fin de chaque semestre en présence des familles.

Spectacle de fin d'année organisé à la fin de chaque année scolaire avec différents spectacles organisés par les professeurs et leurs élèves

- Mise en place du conseil de vie collégienne

Il s'agit de rendre les collégiens acteurs de la vie de l'établissement et d'être force de proposition.

Il vise à favoriser l'expression et les initiatives des élèves, à les confronter à la réalité du fonctionnement de l'établissement.

Il favorise l'apprentissage des élèves à l'exercice de la citoyenneté.

- Valorisation de l'engagement des élèves :

Tutorat élèves en difficultés

Membres du bureau des associations du foyer socio-éducatif et de l'association sportive

Eco délégués et éducation au développement durable

Délégués de classe, du conseil d'administration et de différentes commissions

Formation des délégués

• Les actions de prévention de la violence

- Matinée de la prévention du harcèlement scolaire

Organisation du temps de sensibilisation pour la lutte contre le harcèlement scolaire le mardi 8 novembre 2022.

- Intervention de la LICRA à l'initiative de la FCPE sur le niveau 5^{ème} les 8 et 9 novembre 2022 sur la prévention des discriminations et du harcèlement scolaire.

Prévention du cyber-harcèlement, nous accueillerons la MCPF qui interviendra dans les classes de 6^{ème}.

- Lors de leurs deux interventions auprès de nos élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, les gendarmes de la MCPF dispensent une formation sur la loi, les droits et les devoirs de chacun afin de prévenir la violence.

- Sorties au tribunal de Nantes pilotées par Mme Nomoora pour des élèves de 4^{ème}

- Citoyenneté et sports collectifs

Apprendre à respecter les autres et le matériel et développer le goût de l'effort et l'esprit d'équipe en intégrant et en mettant en œuvre le règlement de plusieurs sports collectifs, dans le cadre de l'enseignement en EPS.

Journée du sport scolaire

Cette journée a pour but de sensibiliser les différents acteurs et partenaires de l'Education Nationale à l'utilité du sport scolaire, afin que les élèves soient sensibles à une pratique régulière qui apporte un bien être physique et moral.

L'intégralité des classes de 6^{ème} ont été accueillies sur une matinée sportive de 8h à 12h10, cet accueil sera effectué dans le cadre de différents ateliers par les enseignants d'EPS, conjointement avec des cadres sportifs et du personnel de l'établissement.

- Les mesures de responsabilisation

Ayant peu de partenaires qui acceptent de prendre en charge nos élèves dans le cadre des mesures de responsabilisation, il a été décidé de mettre les élèves concernés en situation de production de supports visant à prévenir la violence tels que des affiches, des films, des questionnaires... encadrés par les personnels du service de vie scolaire.

- La prévention du racisme et de l'antisémitisme : semaine de lutte contre le racisme

Le thème sera étudié dans le cadre de l'histoire des arts, des arts plastiques, du français, de l'histoire et de l'enseignement moral et civique.

La professeure documentaliste, parallèlement exposera toutes les ressources documentaires sur ce thème dont elle dispose au CDI pour inciter les élèves à les consulter.

-Un temps collectif d'éducation à la tolérance sera organisé afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à la prévention du racisme et de l'antisémitisme.

- **Éduquer au développement durable**

De multiples actions (mise en place d'actions solidaires, développement du don, site internet, poulailler, tri des déchets et lutte contre le gaspillage alimentaire ...) visent à éduquer à la solidarité et à la coopération les élèves. L'objectif de ces projets est de sensibiliser les élèves au respect de leur environnement. Les éco délégués élus dans chaque classe, contribuent à renforcer cette sensibilisation.

Projet de développement durable: apprendre à entretenir un composteur ; se rapprocher d'un mode de vie « zéro déchet » ; dispositif piloté par M Delelis pour la classe de 6^{ème} 4 avec l'association « OK/COMPOST »

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration la politique pédagogique et éducative de l'établissement.

Vote de l'ensemble de la politique pédagogique et éducative 2022/2023

Votants : 21 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 5

Une journée banalisée de concertation « Ecole, faisons là ensemble » est programmée le mercredi 23 novembre 2022 avec l'ensemble des personnels et des partenaires.

Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration le vote de la journée banalisée du 23 novembre 2022.

**Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Adopté à l'unanimité**

2 – SECURITE : COMPTE-RENDU DU PPMS DU JEUDI 13 OCTOBRE 2022

Mme DEGONVILLE fait le compte-rendu de l'exercice du plan particulier de mise en sureté réalisé le jeudi 13 octobre 2022 de 10h à 11h.

Conformément à l'instruction relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires du 12 avril 2017 émanant du ministère de l'éducation nationale et de la recherche, les établissements scolaires doivent mettre en place des PPMS à plusieurs reprises et selon des scénarios différents durant l'année scolaire.

Le premier exercice PPMS de l'année a porté sur le risque météorologique de tempête. Cet exercice mis en œuvre par la Préfecture à l'échelle du département de la Loire Atlantique pour les établissements

scolaires de la maternelle au lycée, avait pour but de faire répéter aux enfants les bons gestes (se mettre à l'abri), si un tel évènement venait à se produire.

L'exercice s'est très bien déroulé, les élèves ont évacué l'établissement lorsqu'a retenti le signal d'alarme et ont rejoint le lieu de rassemblement désigné en trois minutes trente secondes. Ils sont ensuite restés sous la surveillance de leurs encadrants pendant tout le temps du confinement. Un appel a été fait et les élèves ont regagné leur classe dans le calme à l'issue de l'exercice, lorsqu'a retenti le signal signalant la fin du PPMS.

AFFAIRES FINANCIERES	Actes administratifs	OBSERVATIONS
<p><u>I PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT</u></p> <p>Mme ETIENNE présente aux membres du Conseil d'administration la demande de prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 16321.92 euros pour acheter les casiers des élèves de 6ème.</p> <p>La seconde demande sur fonds de roulement concerne le service de restauration, soit 9000 euros pour financer le surcoût de denrées alimentaires.</p> <p>Soit au total, une demande sur fonds de roulement d'un montant de 27189,12 euros.</p> <p>Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration la demande de prélèvement.</p> <p><i>Voir documents joints en annexe</i></p>		
<p>Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		
<p><u>II CONTRAT HEB (HYGIENE ENVIRONNEMENT BRETAGNE)</u></p> <p>Mme ETIENNE présente aux membres du Conseil d'administration le contrat HEB relatif à l'entretien des ventilations au sein de l'établissement.</p> <p>Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration le vote du contrat.</p> <p><i>Voir document joint en annexe</i></p>		
<p>Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		
<p><u>III BUDGET DU SEJOUR EN IRLANDE</u></p> <p>Mme ETIENNE présente aux membres du Conseil d'administration le budget modifié du séjour en Irlande.</p> <p>Mme DEGONVILLE soumet au vote des membres du Conseil d'administration le vote du budget modifié du séjour en Irlande.</p> <p><i>Voir document joint en annexe</i></p>		
<p>Votants : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>		

III QUESTIONS DES PROFESSEURS

Où en est le projet de réaménagement des casiers des élèves dans la cour?

Les travaux préparatoires à l'aménagement des abris de casiers débuteront pendant les vacances de la Toussaint. Il s'agit des travaux de préparation et de réalisation de la dalle en béton qui sont pris en charge financièrement par la collectivité.

Nous avons sollicité un devis auprès d'une deuxième entreprise pour les travaux de réalisation de l'abri.

- Où en est le projet d'aménagement des brise-vue (volets?) dans les salles de classes, surtout celles exposées au sud?

Des stores seront posés dans deux salles de classe, la salle 114 et la salle 108. Le bon de commande a été passée en juillet 2022 pour un montant de 5861, 28 euros. La société Stores Nantais sera présente dans l'établissement le 25 octobre 2022 pour réaliser ces aménagements.

Pour le reste des travaux, une demande de convention de mandat sera faite auprès de la collectivité de rattachement.

IV QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

1. Concernant les PAI, quelles sont les alternatives de validation en l'absence de médecin scolaire affecté à l'établissement ?

La médecine scolaire impose un mode de fonctionnement : l'établissement collecte les informations concernant la santé d'un élève, qui sont ensuite envoyées à la médecine scolaire. Les cas sont traités par ordre de priorité par les médecins scolaires. Il n'y a pas d'alternative de validation si ce ne sont les relances à la médecine scolaire faites par l'infirmière avec des réponses données

Pour les familles qui se sentent démunies, il faudra se rapprocher du centre médicosocial.

2. « Concertation avec les partenaires » : qu'en est-il, à ce jour, des concertations annoncées dans la circulaire de rentrée du Ministre de l'Education Nationale ? Elles doivent avoir lieu à l'automne.

Une journée banalisée de concertation « Ecole, faisons là ensemble » est programmée le mercredi 23 novembre 2022 avec l'ensemble des personnels et des partenaires.

3. Y a-t-il un professeur principal dans chaque classe ? L'année dernière il y a avait eu beaucoup de difficultés à y parvenir. Nous avons appris cette année que la situation était complexe à la rentrée pour certaines classes.

Il y a un professeur principal dans chaque classe.

4. Fonds social : En début d'année, Mme la Principale a insisté sur le fait que le fonds social était doté de 10 000 € et qu'il fallait les dépenser. Pouvons-nous

<p>avoir un suivi des dépenses du fonds social à chaque CA ?</p> <p>Les dépenses du fonds social ont un caractère confidentiel et ne peuvent pas être présentées en CA. Un récapitulatif annuel de l'utilisation est présenté au moment du compte financier. (Exemple, prise en charge de la restauration en septembre).</p>		

PROCHAINE SEANCE LE 28 NOVEMBRE 2022

LA SEANCE EST LEVEE A 19h30

LE SECRETAIRE DE SEANCE

MENARD Philippe

**CERTIFICATION CONFORME
DU CHEF D'ETABLISSEMENT
DEGONVILLE Monique**

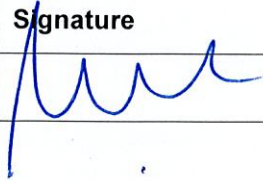

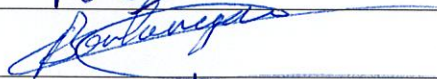
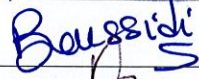
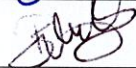



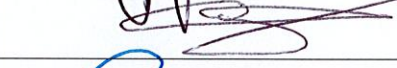





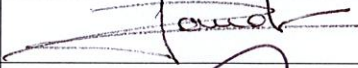

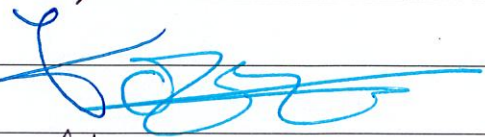
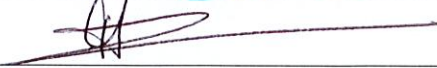

Collège ROSA PARKS

10 route de la Blairie
44190 CLISSON

Dossier suivi par :
La principale



Téléphone
02 40 13 48 30

courriel
ce.0442781j@ac-nantes.fr

Nom Prénom	Signature
AVRILLAULT Matthieu	
BERTHO Pascale	
BIZE Vanessa	
BOULANGER Nathalie	
BOUSSIDI Déborah	
BRIAND Delphine	
BROSSARD Fabrice	
BROTONS Eric	
CAILLAUD Delphine	
DANIS Vincent FAYET Philippe	
DEGONVILLE Monique	
DEURVEILHER Patrick	
ETIENNE Nathalie	
GAUTIER Alix	
GUERIN Kyllian	
GUILLOT François	
IKONOMOU Lisa	
LANDREAU Jean-Pierre	
LIARD Blandine	
MENARD Philippe	
MENGUY Matthieu	
PAPILLON Muriel	
REVEILLERE Marie	

Replacé

Replacé

Bonhomme **Satrice R. Pareti** 
GARNIER 

 Hélène R. Pareti 